Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260709-2026_07_09_D12-DE

2026.07.09 d12

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet à 19h00, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 3 juillet 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**19**
Nombre de conseillers votants	**19**
Date de la convocation	**03.07.2026**
Date d'affichage	**03.07.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, Marie-Renée SAILLANT, Rolande TRUEL, Pascal SALMON, Albert CHEVILLARD, Hervé LE RIGUER, Céline MAUDET, Vincent MONIER, Jérémy RUER, Gwénaëlle LE CALVEZ, Béatrice RUFFAUT, Mélanie SIMON, Aurélie GRANGER et Dimitri CHEUL.

Pouvoirs : Jean-Fabrice CLOAREC a donné pouvoir à Pascal SALMON
Manuella DROUYÉ a donné pouvoir à Gwénaëlle LE CALVEZ
Jean-Paul BRISSIER a donné pouvoir à Vincent MONIER
Dominique FAUCHEUX a donné pouvoir à Stéphane DOUABIN
Elodie PAUTONNIER a donné pouvoir à Mélanie SIMON

Secrétaire : Gwénaëlle LE CALVEZ

2026 07 09 D12 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (DELIBERATION DU 22 MARS 2026)

Droit de préemption :
2026-32 : 3 clos des Peupliers, parcelle ZZ n°484, pas de préemption

Marchés publics inférieurs à 50 000 € HT :
2026-33 : Location nacelle pour le bâtiment « ex- ESNAULT », KILOUTOU, 340,47 € TTC ;
2026-34 : Contrat maintenance portail automatique des services techniques et rideau métallique du bar, ABH, 168 € TTC : an ;
2026-35 : Entretien annuel des équipements frigorifiques et équipements de cuisson gaz de la supérette, SARL MCBP35 APPLICA'FROID, 1 044,72 € TTC ;
2026-36 : Défeutrage et décompactage des terrains de football, MASSART TERRAINS DES SPORTS, 4 645,84 € TTC ;
2026-37 : Vérification des aires de jeux (tyrolienne et maisonnette de l'école maternelle, SOCOTEC, 84 € TTC ;
2026-38 : Remplacement du joint balai bas de porte du cabinet médical du Dr GAUTIER, 76,94 € TTC ;
2026-39 : Traitement des déchets verts des services techniques, BLEU VERT, 48 € TTC / tonne ;
2026-40 : Acquisition d'une débroussailleuse, MASSE MOTOCULTURE, 950 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme.
Le 10/07/2026

MAIRIE de BALAZÉ 35500 (Ille et Vilaine)

Le Maire,
Stéphane DOUABIN